

24 MARS 1997

L'oeuvre d'art devant les juges

Envoyées à New-York pour une exposition en 1926, les sculptures de l'artiste Constantin Bracusi avaient été saisies et taxées comme de la marchandise. Eric Vignier tira du procès une pièce de théâtre. Elle est présentée cette semaine à Martigues

Qui décide qu'un objet est une oeuvre d'art ?
Que celui qui l'a créé est un artiste ?

Eternelle question à propos de laquelle on débattrait jusqu'à la fin des temps.

Constantin Bracusi est aujourd'hui considéré comme l'un des sculpteurs les plus importants du XX^e siècle. D'origine roumaine mais installé à Paris - son atelier a été reconstitué au centre Pompidou - il expédia à New-York, en octobre 1926, par voie maritime, une vingtaine de sculptures destinées à une exposition de ses oeuvres à la galerie Brummer.

L'originalité de la facture de l'artiste, qui a toujours cherché à *suggérer*, à susciter l'émotion plus qu'à *représenter* les choses, suscita de la part des autorités douanières américaines une réaction inattendue : les oeuvres furent saisies et taxées comme des marchandises. Le statut d'oeuvre d'art ne leur avait pas été reconnu.

Marcel Duchamp, installé aux Etats-Unis, mobilisa de nombreuses personnalités du monde de l'art afin de provoquer une réaction. Ainsi fut-il décidé d'intenter un procès aux Etats-Unis au cours

duquel il serait débattu de la notion d'oeuvre d'art. A quoi la reconnaît-on ? Qu'est-ce qu'un artiste ? Qui décide de ce qui relève ou non de l'art, de ce qui est beau ? Comme pièce à conviction on proposa une sculpture de Bracusi devenue célèbre : *L'Oiseau dans l'espace*.

"Bracusi contre Etats-Unis"

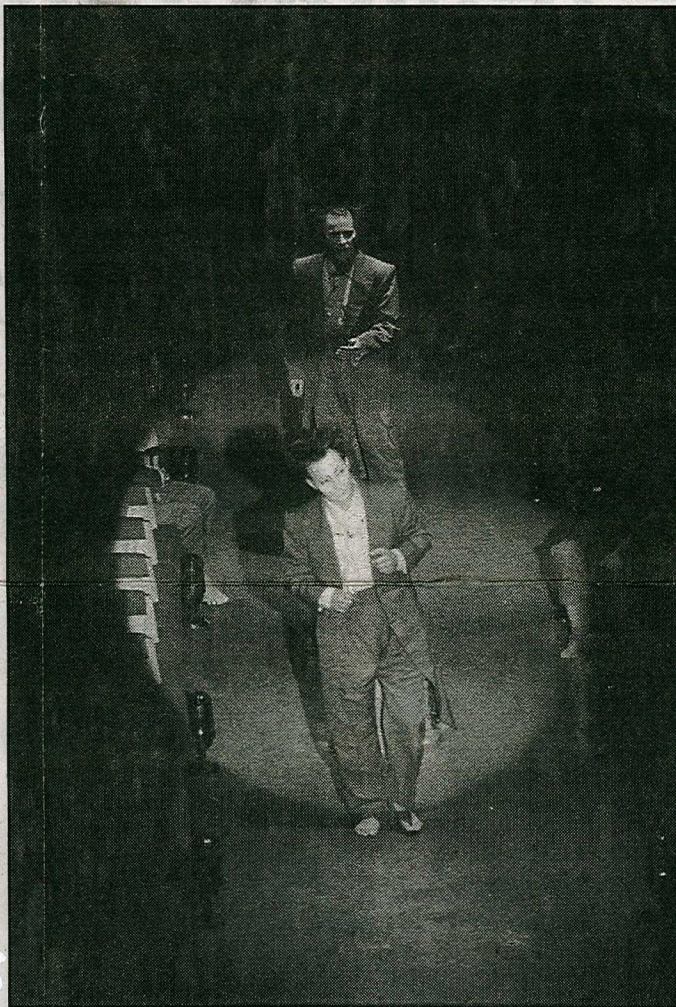
Le procès eut lieu en octobre 1927.

Les minutes en ont été conservées. Elles ont été publiées en France en 1995.

Eric Vignier, plasticien et homme de théâtre, directeur de la Compagnie Suzanne M (Centre dramatique de Bretagne-Théâtre de Lorient) a tiré de ces minutes procéduriers le texte d'une pièce qu'il a mise en scène, intitulée **Bracusi contre Etats-Unis - un procès historique 1928**, pièce créée dans la salle du conclave du Palais des Papes, lors du 50^e Festival d'Avignon, en 1996.

La pièce fut diversement accueillie. C'est une version remaniée et écourtée à une heure trente que nous propose Eric Vignier au Théâtre des Salins de Martigues du mardi 25 au jeudi 27 mars.

Le dispositif scénique est



Après Avignon en 1996, Eric Vignier présente une version remaniée et écourtée de sa pièce (Photo X, D.R.).

original, puisque le public est installé sur la scène même, à droite et à gauche, entourant la pièce à conviction, l'objet symbolique du litige : une reproduction de *L'Oiseau dans l'espace*, les acteurs du procès (juges, procureurs, avocats) intervenant au milieu d'eux. Deux paroles, deux mondes, deux vérités s'affrontent, cherchant un langage commun, sans pouvoir vraiment communiquer.

J.C.

"Bracusi contre Etats-Unis - Un procès historique, 1928"; texte et mise en scène d'Eric Vignier. Distribution : Pierre Baux, Odile Bougeard, Philippe Cotten, Donatien Guillot, Arthur Nauzyciel, Vincent Ozanon, Laurent Poirereaux, Myrto Procopiou, Alice Varenne - Mardi 25 mars et mercredi 26 à 20h.45, jeudi 27 mars à 19h.30 - Théâtre des Salins 19, Quai Paul-Doumer
04.42.44.36.00.

► Une exposition en marge de la représentation

A l'occasion de la présentation de la pièce "Bracusi contre Etats-Unis", Le Théâtre des Salins de Martigues accueille dans ses galeries une triple exposition d'Art contemporain intitulée *Contemporanéités*, à partir d'oeuvres d'artistes récemment acquises par le Musée Ziem. Ainsi, le débat suscité par la pièce pourra-t-il être prolongé autour des oeuvres de Jean-Paul Marchesi, Akenaton (pseudonyme commun à Philippe Castellin et Jean Torregrosa) et Nicolas Valabrègue.

Vernissage le jeudi 27 mars à 18 heures au Théâtre des Salins suivie d'une rencontre après le spectacle à 21 heures sur le thème "La nécessaire présence de l'Art contemporain" avec les artistes et Eric Vignier.

Exposition ouverte sur place jusqu'au 6 avril.